

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

7 JUIN 2012

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 39

OBJET

**Nomination d'un  
secrétaire de séance**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 8 juin 2012  
par voie d'affichages  
notifié le  
transmis en sous-préfecture  
le 18 juin 2012  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 18 juin 2012

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint  
des Services

  
Aline RIDET

L'an deux mille douze, le 7 juin à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 31 mai deux mille douze, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

**Etaient présents :**

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT\*, Monsieur LEBRAY, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, Monsieur CHARREAU, Madame ROCCHETTI, Monsieur PERRAULT, Madame KARCHI-SAADI, Madame Kéa TÉA, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur FAVREAU, Madame DE CASTRO COSTA, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD

\*Madame de JOYBERT (sauf pour les dossiers 12 C 09a-09b-09c-10a-10b-10c-11a-11b-11c-12a-12b-12c)

**Avaient donné procuration :**

Madame GENDRON à Monsieur AUDURIER  
Madame GOMMIER à Madame NICOT  
Monsieur MAILLARD à Monsieur HAÏAT  
Monsieur ROUSSEAU à Madame BOUTIN  
Mademoiselle DEMARIA-PESCE à Monsieur LAMY  
Madame FRYDMAN à Madame RHONÉ

**Etait absent et excusé :**

Monsieur RAVEL

**Secrétaire de séance :**

Madame USQUIN

N° DE DOSSIER : 12 C 00

OBJET : NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

---

**Mesdames, Messieurs,**

En application de l'article L 2121.15 du code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le code général des collectivités territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

NOMME Madame Christine USQUIN pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Pour le Maire,  
Le 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint,



Maurice SOLIGNAC

Vice-Président du Conseil Général des Yvelines